

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

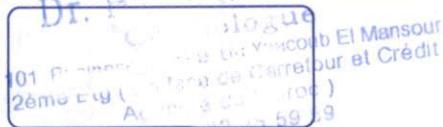
Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	6192	Société :	ND 783500
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		Naima	
Date de naissance :		15/11/77	
Adresse :		21, Pavillon Ouled Aissa, Dar Bouazza	
Tél. :		06 61 199606	
		Total des frais engagés : _____ Dhs	

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	11/12/2023		
Nom et prénom du malade :	Naima CHADI Naima		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	HTA		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> Pathologie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	Le : 27 DEC. 2023		
Signature de l'adhérent(e) :			



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/07/2016	Consultation	1	400,00	Signature de M. Guennioui
10/07/2016	Consultation	1	400,00	Signature de M. Guennioui
10/07/2016	Consultation	1	400,00	Signature de M. Guennioui
10/07/2016	Consultation	1	400,00	Signature de M. Guennioui

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE ZIRAOUI</b> <b>Dr. HACHEM Marie</b> <b>236, Bd. Braoui N°18 - Casablanca</b> <b>Tél: 07 00 89 90 19</b> <b>NPE</b>	20/12/23	72000

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hajar Guenniou  
Cardiologue

Diplômée de la faculté de médecine de Lille - France  
Ancienne interne et praticien hospitalier  
des hôpitaux de France



الدكتورة هاجر الكنيوي

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

خريجية كلية الطب بليل - فرنسا

طبيبة سابقة بمستشفيات فرنسا

## Ordonnance

Madame Naima CHADLI

le Mercredi 20 Décembre 2023

120.00x6

IRVEL 150 mg

1 le matin et le soir

T: 720.00

INPE  
092958460

PHARMACIE ZIRAOUI  
Dr. HACHEMI Maria  
236, Bd. Ziraoui N°18 - Casablanca  
Tél: 07 00 89 90 19

Dr. Hajar Guenniou  
Cardiologue  
101 Business Square, Bd Yaacoub  
El Mansour, Casablanca  
Tel: 0522 25 59 59



HG Hajar Guenniou  
CARDIOLOGIE

05 22 25 59 59 / 08 08 68 21 93

06 16 06 75 61

101 business square, boulevard yaacoub el mansour, 2ème Etage (en face de Carrefour et Crédit Agricole du Maroc)

dhl.guenniou@gmail.com





120,00



120,00



120,00



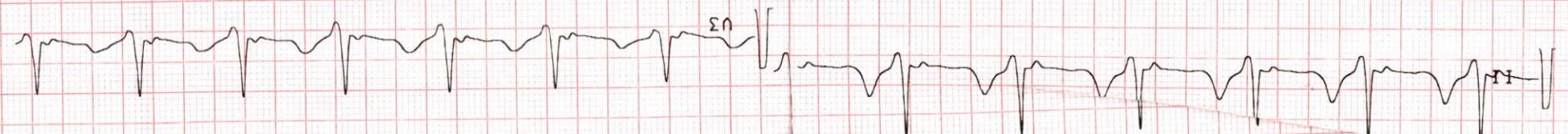
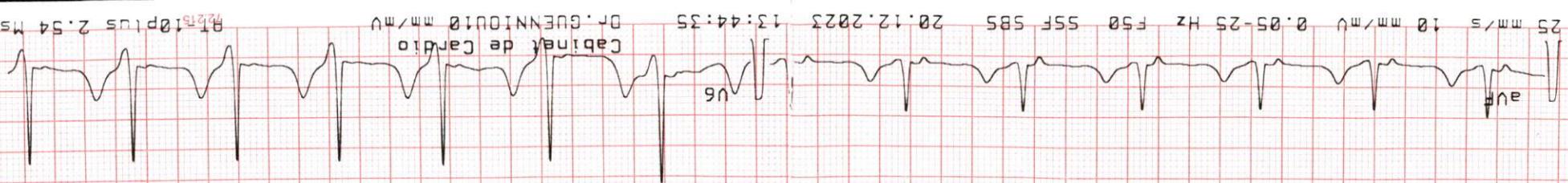
120,00



120,00



120,00



chadli naima 66 ans 05.01.1957 Femminin 82/min FC Axes : Intervalles DRS 44° P 82 ms RR 732 ms T 39° P (II) -0.08 ms S (U1) -0.95 ms R (U5) 2.26 ms QT 382 ms QRS 78 ms PR 102 ms OTC 449 ms Sokol. 3.21 ms